



FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

10, rue des Frères Lumière

68093 MULHOUSE Cedex

<http://www.flsh.uha>

INSTITUT D'ÉTUDES ALLEMANDES (IEA)

Campus Illberg

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Année universitaire 2020/2021

Le directoire et le secrétariat de l'IEA

Directeur : Bernard DIETERLE

Membres du Directoire : François DANCKAERT, Sonia GOLDBLUM

Secrétaire : Sandra BERG

. <https://www.flsh.uha.fr/formations/institut-detudes-allemandes/>

Nota bene: À cause du départ de trois collègues et des recrutements en cours, il ne nous est pas possible de proposer des descriptifs de cours pour le moment. Les L2 et L3 peuvent consulter le livret de l'année précédente en guise d'orientation (car les contenus ne changeront pas de manière fondamentale) et certains enseignants ont placé ou placeront leur descriptif sur Moodle.

Si vous avez une question concernant un cours, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'enseignant pendant les vacances.

Sommaire

Prérentée	4
Informations générales	4
Semestre 1	11
Semestre 2	13
Semestre 3	15
Semestre 4	17
Semestre 5	19
Semestre 6	21
Le Coursus intégré formation transfrontalière d'enseignants (CIFTE)	23

Faire une partie de vos études en Allemagne	24
Cercle d'allemand / Treffpunkt.....	25
Réglementation particulière concernant les stages	26
Études et handicap	27

PRÉRENTÉE (présence obligatoire) jeudi 9 septembre, salle 2012

- L1 : 15h - 17h
- L2 et L3 : 17h - 17h30

Les cours débutent le lundi 13 septembre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les études de germanistique à l'IEA (Institut d'Études Allemandes) ont pour objectifs une connaissance approfondie de la civilisation et de la littérature des pays de langue allemande ainsi que la maîtrise de la langue, de la grammaire et de la linguistique allemandes. L'organisation actuelle de ces études est conforme à une harmonisation des formations au sein de l'Europe et facilite la prise en compte des enseignements dans les différents pays grâce à un système de comptabilisation de points ECTS (*European Credit Transfer System*). Cette comptabilisation se fait sur six semestres pour le niveau Licence (qui peut cependant s'effectuer en huit, voire dix semestres), sur quatre semestres pour le niveau Master (qui peut cependant s'effectuer en six semestres).

Le volume global des cours est de 1500 heures pour la Licence, sur la base de 12 semaines de cours par semestre.

Nota bene : la véritable « année universitaire » n'est pas constituée de 24 semaines de cours (avec des lectures et préparations) et de quelques semaines d'examens, mais suppose aussi des lectures et préparations *entre* les périodes de cours. Le calendrier de l'année universitaire est consultable sur le site de la FLSH.

Les **inscriptions administratives** sont **annuelles** ; les **inscriptions pédagogiques** sont **semestrielles**. Sans ces inscriptions, l'étudiant n'est pas autorisé à prendre part aux examens ; l'inscription pédagogique s'effectue sous la forme d'un **contrat pédagogique** qu'il faut remettre, après un entretien avec le responsable pédagogique annuel qui doit signer le document, le plus rapidement possible au secrétariat (la date limite sera précisée en début de semestre). Il appartient aux étudiants de contacter leur responsable pédagogique.

Les **responsables pédagogiques annuels (ou directeurs d'études)** sont :

L1 Catherine Fouquet

L2 François Danckaert

L3 Bernard Dieterle

Parcours CIFTE (L2 / L3) Sonia Goldblum

Il existe trois types de cours (ou ECUE : éléments constitutifs d'une UE) : **CM** : Cours magistral ; **TD** : Travaux dirigés ; **TP** : Travaux pratiques. Ils sont regroupés en **UE** (unités d'enseignement) et se répartissent en trois catégories :

1) les fondamentaux disciplinaires (c'est-à-dire les enseignements d'allemand) ;

2) les « transversaux » ou enseignements hors spécialité ;

- **LFET** (Langue Française et Écrits Techniques) en 1^{re} année ;

- **Perfectionnement et maîtrise de la langue française** (Projet Voltaire). Il se déroule en autoformation et est intégré à l'évaluation des semestres 2, 4 et 6. Une évaluation en ligne est organisée en mars ou avril. Plusieurs dates seront proposées au choix.

- **LanSad** (Langue pour spécialistes d'autres disciplines) : la langue est choisie en début du 1^{er} semestre pour l'ensemble des six semestres de la licence. Cf pour de plus amples informations et le choix du niveau : <http://www.flsh.uha.fr/formations/lansad> ; l'inscription se fait avant le 15 septembre et exclusivement sur Moodle, à l'adresse : <https://e-formation.uha.fr/enrol/index.php?id=754>

- **Méthodes** : SCD (Service Commun de Documentation):

- TP (travaux pratiques) DOC (documentation) 1 pour les L1, 30 minutes : la date vous sera communiquée

- TP DOC 2 pour les L1 (recherche documentaire sur le portail du Service Commun de la Documentation - outil indispensable), 2 heures : créneau à préciser

- TP DOC 3 pour les L2 (recherche sur Internet) : créneau à préciser

- **TICE** (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), UE à suivre au semestre 2 ou au semestre 3. Nous vous recommandons fortement de valider les TICE **au semestre 2**, étant donné que ces compétences manipulatoires de logiciels sont indispensables pour les études.

3) les UE d'ouverture :

- **UE découverte : Culture Européenne**. Cours à suivre et valider chaque semestre en L1 et L2

- **UE libre** : le guide disponible sous <http://www.uelibres.uha.fr> récapitule les enseignements d'UE libres de l'UHA. Ce sont les **seules UE annuelles** ; **l'inscription s'effectue en ligne à partir de la rentrée**. Le volume horaire de 24 h par année est un volume minimal, certaines UE libres ont nettement plus d'heures ; la validation s'effectue sur la base d'une participation à l'UE complète. **L'UE libre « maths en allemand » est obligatoire en L1 pour les candidats au parcours CIFTE**. Nous recommandons aux autres de consulter le guide dès la prérentrée, afin de pouvoir faire rapidement un choix, car certaines UE libres sont très prisées. Nous attirons particulièrement votre attention sur l'UE libre « transfrontalière », qui vous permet de partir à la découverte de l'Université de Bâle ou de Fribourg en Breisgau (avec possibilités de suivre un CM dans la discipline de votre choix ; renseignement auprès de Claire Gramme et de Chloé Faucompré).

Il existe en outre des **certifications, dont l'une est obligatoire, à savoir la certification PIX**. Pour l'obtention du grade de Licence tout étudiant doit s'être présenté à l'épreuve théorique du PIX (compétences numériques) durant son cursus. Inscrivez-vous (et entraînez-vous !) sur <https://pix.beta.gouv.fr>

Une journée sera banalisée (date à confirmer, mais probablement en fin de semestre) pour l'ensemble des L3, afin de permettre aux étudiants de passer cette certification obligatoire.

Les tests de préparation sont à effectuer en tout cas dans les catégories suivantes :

- Domaine 1 : compétence 1.1 mener une recherche et une veille d'information
- Domaine 2 : compétence 2.2 partager et publier
- Domaine 3 : compétence 3.1 développer des documents textuels
- Domaine 4 : compétence 4.1 sécuriser l'environnement numérique
- Domaine 5 : compétence 5.2 construire un environnement numérique

- **facultative : la certification CLES** : le certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur. Cette certification – en anglais pour les germanistes - est facultative, mais constitue un outil précieux pour favoriser votre insertion professionnelle et une ouverture à des mobilités et à des carrières internationales. Cf <http://www.clam.uha.fr/certifications/certiflang/cles-B2>

- **facultatives : les certifications du Goethe Institut** : elles attestent d'un niveau linguistique avancé des six compétences que comporte l'échelle des compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : <https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf.html> (Renseignements auprès de Régine Battiston)

Et aussi :

- **facultatifs : stages "acquisition de compétences" et/ou "réorientation"**. Renseignements: <https://e-services.uha.fr/fr/formation/orientation-stages-insertion-professionnelle/stages-emplois/reglementation-des-stages.html>

- **facultatif: DU** (= Diplôme Universitaire) **Études helvétiques** : <https://www.flsh.uha.fr/formations/etudes-helvetiques/> Ce parcours constitue un plus indéniable pour connaître les littératures et la culture suisses, il est assorti de rencontres diverses avec des écrivains et des acteurs culturels. (Renseignements auprès de Régine Battiston.)

Le parcours franco-allemand **CIFTE** (Cursus Intégré pour la Formation Transfrontalière d'Enseignants), orienté Sciences de l'Éducation et formant des enseignants bilingues de part et d'autre du Rhin, inclut la fréquentation de la *Pädagogische Hochschule Freiburg* en deuxième année et débouche sur l'obtention d'un double diplôme (voir p. 56 ; renseignements auprès de la responsable, Sonia Goldblum).

Un **Master** (orienté « Recherche ») peut ouvrir sous certaines conditions (cf. le dépliant disponible sur la page FLSH/ IEA). Les **Masters Enseignement** s'effectuent à Colmar (niveau primaire et bilingue) ou à Strasbourg (enseignement secondaire).

Un **tutorat** est mis en place pour la L1 – les précisions et le programme en seront donnés durant la phase de prérentrée.

Année césure : il existe la possibilité de demander une “période de césure”, c'est-à-dire une interruption d'études d'une année tout en restant inscrit à l'UHA. Il faut pour ce faire déposer une demande dûment motivée auprès du directeur de département avant le 1er juin de l'année en cours. Cela est possible aussi pour la L1, dans le cadre d'un report de début d'études permettant aux futurs étudiants d'effectuer une année d'activité utile à leur formation linguistique avant d'entreprendre leurs études.

Préprofessionnalisation : un parcours de trois ans est proposé à partir de la deuxième année de licence, cf. le site du rectorat de l'académie de Strasbourg : <https://www.ac-strasbourg.fr/preprofessionnalisation/> (Renseignements auprès de Bernard Dieterle)

Un étudiant ayant signé un contrat de préprofessionnalisation peut, s'il le souhaite, être dispensé

- en L2 de l'UE libre et du CM "Cultures européennes" (L2); attention, cette dispense ne concerne que ce CM, les autres ECUE des UE 3.6, 4.5, 5.2.et 6.2 doivent être suivies.

- en L3 de l'UE libre et du CM "Culture et communication" ou. à choix d'une ECUE , c'est en outre une ECUE de l'UE "préprofessionalisation" (mais ce uniquement avec l'accord du responsable d'année). Toutes ces dispenses ne prennent effet que si elles sont stipulées dans le contrat pédagogique. Pour les CM "Culture européenne" (L2) et "Culture et communication"(L3) ou l' ECUE de l'UE "professionalisation" (L3) la décision doit être communiquée chaque semestre, pour l'UE libre (qui est validée en fin d'année), une seule notification en début d'année suffit..

En cas de problème avec les emplois du temps, et si vraiment aucun arrangement ne peut être trouvé avec l'établissement scolaire, une dispense d'assiduité et de contrôle continu peut être octroyée pour certains cours par le directeur de département en accord avec le responsable pédagogique annuel.

La préprofessionnalisation n'est compatible ni avec l'année césure (cf. ci-dessus), ni avec le programme Erasmus ou le programme d'échange d'assistants de langue (cf. plus bas).

► Vous avez accès à tous les **services** UHA: emplois du temps (sur la base ADE), plateforme de cours Moodle, dossiers personnels, webmail, etc. sur le site : <https://cas.uha.fr/cas/login?service=http://www.e-services.uha.fr>

► Les **étudiants boursiers** sont tenus de présenter un certificat médical (ou autre) au secrétariat ou à l'enseignant en cas d'absence à un cours.

► Les **frais annexes** donnent accès à diverses prestations, dont 500 impressions autorisées par mois dans la salle 301, l'accès aux salles informatiques et surtout à des financements d'activités culturelles organisées par le Département. Nous recommandons fortement à nos étudiants de les payer (ce qui peut s'effectuer aussi après l'inscription).

► **La consultation régulière, si possible quotidienne, de votre messagerie électronique fait partie des obligations universitaires !**

► La **communication électronique avec les enseignants** ne s'effectue pas selon les modalités d'échanges pratiquées au quotidien entre amis et suppose, entre autres, des délais de réaction raisonnables (au moins 48 h de lundi à vendredi ; en règle générale pas d'échange en fin de semaine). Les courriels supposent par ailleurs le respect des formes de politesse et de correction stylistique et orthographique.

Les enseignants sont à votre disposition pour des entretiens particuliers, il vous suffit de les contacter pour fixer un rendez-vous. Sur le plan institutionnel, il appartient aux **délégués étudiants** (élus en début d'année universitaire) de transmettre vos suggestions, critiques et doléances au Directoire et de défendre vos positions dans les assemblées semestrielles du Département.

► Il vous est recommandé d'installer sur vos ordinateurs divers systèmes de **visioconférence** (Skype, Circo WEBEX, Google Meet, Zoom, etc.), qui peuvent être utilisés sporadiquement dans le cadre des enseignements à distance dus à la situation sanitaire.

► **L'usage de téléphones portables, de smartphones (ou des fonctions similaires sur tablettes ou ordinateurs) est strictement interdit pendant les cours**, sauf évidemment pour des exercices de recherches souhaités par un enseignant. Les ordinateurs portables ou les tablettes sont autorisés uniquement pour la **prise de notes et la consultation de documents afférents aux cours**. En cas de non-respect de cette règle, les enseignants peuvent interdire l'emploi de ces outils. En cas d'absence à un CM, et avec l'autorisation de l'enseignant, il vous est loisible de le faire enregistrer par un autre étudiant (ce qui est plus fiable que d'avoir recours à des notes de cours). (Cf le règlement intérieur de la FLSH, article 11).

► Il existe une charte des examens réglant, entre autres, la question des **fraudes**. Toute fraude et tout manquement au règlement intérieur UHA peut donner lieu à une saisine de la commission de discipline de l'UHA (et donc à une possible sanction administrative).

Soyez particulièrement attentifs au problème récurrent du plagiat ; vous trouverez dans la première rubrique de Moodle "Allgemeine Links für das Studium" <<https://e-formation.uha.fr/course/view.php?id=792>> les consignes du département à ce sujet. La connaissance de nos consignes devra être attestée dans votre contrat pédagogique.

Vous devez impérativement prendre connaissance du règlement intérieur de la FLSH sous: <https://www.flsh.uha.fr/reglement-interieur/>

► Les **MCC** (modalités de contrôle des connaissances) sont précisées dans un tableau à part disponible sur notre site. La FLSH a adopté en 2020 le Contrôle Continu Intégral (CCI) pour la Licence, ce qui signifie qu'il n'y a plus de sessions d'examens. En 2021, l'IEA a introduit la note plancher de 07/20 pour les UE fondamentales, ce qui signifie qu'en dessous de cette note, l'UE concernée ne peut pas être validée.

Le contrôle continu (= CC) s'effectue durant le semestre (c'est-à-dire une période fixée sur le calendrier FLSH ; attention : la fin des cours n'est pas synonyme de fin de semestre !) et se décline en plusieurs évaluations indépendantes (notamment un écrit, un oral, un exposé, un dossier, un projet ou la participation active, mais aussi un écrit terminal après la fin des cours) ; ces modalités sont précisées pour chaque cours au plus tard quatre semaines après le début du semestre.

Une **dispense de CC** peut être demandée par les étudiants salariés par écrit au responsable d'année, et ce au plus tard une semaine après le début du semestre ; elle sera spécifiée dans le contrat pédagogique. L'étudiant doit présenter lors de cette demande un certificat de travail prouvant qu'il ne peut assister aux cours. Des aménagements sont possibles également pour les sportifs de haut niveau et les artistes. Dans tous ces cas de figure, un CC de substitution est organisé en fin de semestre.

Toute **absence à une évaluation** faisant partie d'un CC doit être justifiée au plus tard dans les sept jours ouvrables qui suivent ladite absence par un certificat médical ou un autre document attestant un cas de force majeure (la production de faux certificats est considérée comme fraude) ; un examen de substitution peut être proposé par l'enseignant, mais n'est pas obligatoire. Une absence non justifiée à une évaluation est pénalisée par un zéro.

ACRONYMES

CC : Contrôle Continu

CCI : Contrôle Continu Intégral

Coeff. : Coefficient ou poids affecté à une UE ou à une ECUE

CIFTE : Cours Intégré pour la Formation Transfrontalière d'Enseignants

CUPGE : Classe Universitaire de Préparation aux Grandes Écoles (= cycle préparatoire Lettres)

CM : Cours magistral

ECTS : European Credits Transfer System (30 par semestre)

ECUE : Élément Constitutif d'une UE (un cours singulier)

F: UE fondamentale. Ces UE sont dotées d'une note plancher (7/20)

L : Licence

MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances

SCD : Service Commun de Documentation

O: UE d'ouverture

T: UE transversale

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

UE : Unité d'Enseignement (un ensemble de cours)

TABLEAU GÉNÉRAL DES COURS

Semestre 1 [mutualisé CIFTE]						
Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20						
UE	Type UE / coeff.	E C T S	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (connaissances / compétences)
UE 1.1	F / 4	8	Compétences linguistiques	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.
			Introduction à la linguistique	12		
			Laboratoire de langues et phonétique		12	
			Langue orale		12	
			Compétences rédactionnelles (Projet tuteuré)		12	
			Techniques d'analyse de documents		12	
UE 1.2	F / 3	5	Grammaire et traduction	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement. Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire		24	
			Version [Cours mutualisé Cycle préparatoire CUPGE / Lettres (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
UE 1.3	F / 5	11	Compétences culturelles	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]	12	12	

			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec esprit critique. Analyser des documents historiques et des œuvres littéraires dans leur contexte. Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes.
			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec le parcours Anglais]	12		
UE 1.4	T / 1	3	Lansad	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			Lansad		24	
UE 1.5	O	Cf. S2	UE libre	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		12	
UE 1.6	T / 1	3	UE langue française et techniques de travail	CM	TD	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
			LFET [Cours mutualisé Lettres]		12	
			SCD module 1		1	
			SCD module 2 (I)		2	
Total		30				

Semestre 2 [mutualisé CIFTE]

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	E C T S	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (connaissances / compétences)
UE 2.1	F / 4	7	Compétences linguistiques	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.
			Introduction à la linguistique	12		
			Laboratoire de langues et phonétique		12	
			Langue orale		12	
			Compétences rédactionnelles		12	
			Techniques d'analyse de documents		12	
UE 2.2	F / 3	4	Grammaire et traduction	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement, saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire		24	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
UE 2.3	F / 5	10	Compétences culturelles	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec un esprit critique. Analyser des documents historiques et des œuvres littéraires dans leur contexte.
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]	12	12	
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	

			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec le parcours Anglais]1	2		Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes.	
UE 2.4	T / 1	3	Lansad	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.	
			Lansad				24
UE 2.5	O / 1	3	UE libre	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.	
			UE libre				12
UE 2.6	T / 1	3	UE langue française et techniques de travail	CM	TD	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.	
			LFET [Cours mutualisé Lettres]				12
			Perfectionnement de la maîtrise de la langue française [Cours mutualisé Lettres] (coef. 0, 5)				
			SCD module 2 (II)				2
			TICE				12
Total		30					

Semestre 3

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (connaissances / compétences)
UE 3.1	F / 4	6	Compétences linguistiques	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socioculturelles correspondantes.
			Linguistique synchronique	12		
			Langue orale [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Allemand professionnel		12	
			Compétences rédactionnelles (Projet tuteuré)		12	
UE 3.2	F / 3	6	Grammaire et traduction	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		24	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	

UE 3.3	F / 4	12	Compétences culturelles	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec un esprit critique. Analyser des œuvres littéraires et d'autres types de documents dans leur contexte. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
			Arts, médias, idées [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
UE 3.4	T / 1	3	Lansad	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			Lansad		24	
UE 3.5	O / 1	Cf. S4	UE libre	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		24	
UE 3.6	T / 1	3	UE découverte, SCD et projet professionnel	CM	TD	Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec les parcours Anglais et CLE]1	12		
			TICE (seulement si cette ECUE n'a pas été validée en S2 dans le cadre de l'UE 2.7)			
			SCD module 2 (III)		2	
			SCD module 3 (I)		2	
			SCD module 6 (I)		2	
			Projet professionnel		9	
Total		30				

Semestre 4

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (connaissances / compétences)
UE 4.1	F / 4	6	Compétences linguistiques	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socioculturelles correspondantes.
			Linguistique synchronique	12		
			Langue orale [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Allemand professionnel		12	
			Compétences rédactionnelles		12	
			Perfectionnement de la maîtrise de la langue française [Cours mutualisé Lettres]			
UE 4.2	F / 3	5	Grammaire et traduction	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement ; saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		24	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	

UE 4.3	F / 3	10	Compétences culturelles	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques et des références culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec esprit critique. Analyser des documents historiques, des œuvres littéraires et d'autres types de documents dans leur contexte. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
			Arts, médias, idées [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	
UE 4.4	O / 1	3	UE libre	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		24	
UE 4.5	T / 1	3	UE découverte et SCD	CM	TD	Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre. Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec les parcours Anglais et CLE]	12		
			Lansad		24	
			SCD module 3 (II)		2	
			SCD module 6 (II)		2	
			SCD module 6 (III)		2	
Total		30				

Semestre 5

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (connaissances / compétences)
UE 5.1	F / 4	8	Compétences linguistiques	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues. Formuler à l'oral et à l'écrit des analyses et des synthèses.
			Linguistique synchronique	12		
			Linguistique diachronique	12		
			Commentaire linguistique [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Compétences rédactionnelles (Projet tuteuré)		12	
UE 5.2	F / 3	11	Compétences culturelles	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec un esprit critique. Analyser des œuvres littéraires et d'autres types de documents Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Culture et communication [Cours mutualisés FLSH]	12	12	
UE 5.3	T / 3	8	Professionnalisation Les germanistes n'étant ni en CIFTE ni en préprofessionnalisation peuvent remplacer l'un des cours ci-dessous par un cours dans une autre discipline, faculté ou université, et effectuer un stage	CM	TD	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

			d'un minimum de 20 h sur l'année dans un environnement professionnel de leur choix, le tout en cohérence avec leur projet professionnel. Il faut informer le responsable pédagogique sur tous ces points au plus tard durant la semaine de préentrée, afin que la démarche soit validée durant la première quinzaine du semestre, puis actée dans le contrat pédagogique.			Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.	
			Allemand professionnel [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12		
			Interprétation [Cours mutualisé LEA] [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		24		
			Didactique [cours mutualisés CIFTE]. Pour les étudiants CIFTE voir les MCC CIFTE	12	12		
			FLE [Cours mutualisé Lettres]		24		
UE 5.4	T / 1	3	Lansad	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.	
			Lansad		24		
UE 5.5	O	Cf. S6	UE libre	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.	
			UE libre		12		
Total		30					

Semestre 6

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (connaissances / compétences)
UE 6.1	F / 4	7	Compétences linguistiques	CM	TD	<p>Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand.</p> <p>Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.</p> <p>Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands.</p> <p>Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement</p> <p>Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.</p> <p>Formuler à l'oral et à l'écrit des analyses et des synthèses.</p>
			Linguistique synchronique	12		
			Linguistique diachronique	12		
			Commentaire linguistique [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Compétences rédactionnelles		12	
			Perfectionnement de la maîtrise de la langue française [Cours mutualisé Lettres] (coef. 0,5)			
UE 6.2	F / 3	6	Compétences culturelles	CM	TD	<p>Mobiliser des connaissances historiques, culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande.</p> <p>Développer une argumentation avec un esprit critique.</p> <p>Analyser des œuvres littéraires et d'autres types de documents dans leur contexte.</p> <p>Développer une argumentation avec esprit critique.</p> <p>Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.</p>
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Culture et communication [Cours mutualisés FLSH]	12	12	

UE 6.3	T / 3	7	Professionalisation Les germanistes n'étant ni en CIFTE ni en préprofessionalisation peuvent remplacer l'un des cours ci-dessous par un cours dans une autre discipline, faculté ou université, et effectuer un stage d'un minimum de 20 h sur l'année dans un environnement professionnel de leur choix, le tout en cohérence avec leur projet professionnel. Il faut informer le responsable pédagogique sur tous ces points au plus tard durant la semaine de prérentrée, afin que la démarche soit validée durant la première quinzaine du semestre, puis actée dans le contrat pédagogique.	CM	TD	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'autoévaluer et se remettre en question pour apprendre.
			Allemand professionnel [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Interprétation [Cours mutualisé LEA] [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		24	
			Didactique [cours mutualisés CIFTE] Pour les étudiants CIFTE voir les MCC CIFTE	12	12	
			FLE [Cours mutualisé Lettres]		24	
UE 6.4	T / 1	3	Lansad	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			Lansad		24	
UE 6.5	O / 1	3	UE libre	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		12	
Total		30				
Total ects : 180			Total heures étudiant Licence: 1501, dont 410 CM et 1091 TD			

Le Cursus Intégré pour la Formation Transfrontalière d'Enseignants (CIFTE)

Ce cursus vise un double diplôme formant des enseignants bilingues de part et d'autre du Rhin.

La formation repose sur une convention binationale entre l'UHA et la *Pädagogische Hochschule Freiburg*. Elle mutualise des enseignements de la Licence Arts, Langues et Lettres – Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité **allemand** (L1, L2 UHA/FLSH). Deux semestres (niveau L2) sont pris dans l'établissement partenaire en Allemagne. La détermination des enseignements (UHA / FLSH) est faite en coopération avec la *Pädagogische Hochschule Freiburg*. La troisième année comprend une grande partie d'enseignements dispensés par le département de sciences de l'éducation (UHA/FLSH).

La validation des modules de formation est reconnue par les instituts partenaires, quel que soit le pays où le candidat a réussi ses examens. À cette fin, les instituts ou départements suivent les règles des échanges ERASMUS.

Cette formation s'inscrit dans des réseaux internationaux. Les étudiants acquièrent des compétences disciplinaires, linguistiques et interculturelles, ce qui leur permet d'enseigner ultérieurement en langue allemande en Alsace (en réponse à une demande régionale) et dans le Bade-Wurtemberg.

Ce cursus binational franco-allemand entre l'UHA, la *Pädagogische Hochschule Freiburg*, l'ESPE d'Alsace (Université de Strasbourg) et les *Staatliche Seminare für Didaktik und Lehrerbildung* (Lörrach et Offenbourg) est soutenu par l'Université Franco-Allemande.



Il permet aux étudiants l'obtention d'un double diplôme qui mène à l'enseignement dans les deux pays : le Certificat d'Aptitude au Professorat des Écoles (CAPE) et le *Zweites Staatsexamen* en Allemagne (*Lehrer an Grund- und Hauptschulen*).

L'inscription sur parcoursup se fait en licence LLCER allemand.

La procédure d'admission se déroule durant l'année de L1 en février/mars devant un jury binational. L'inscription sur le site de la PH Freiburg se fait avant le 1^{er} février de l'année de L1 : <https://www.ph-freiburg.de/fr/accueil/premier-degre/niveau-licencebachelor/candidature-et-admission.html>

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la responsable du programme : Sonia Goldblum.

Pour plus d'informations : <https://www.ph-freiburg.de/fr/accueil/premier-degre/profil.html>

Faire une partie de vos études en Allemagne ?

Voici vos possibilités :

Étudiants inscrits en L1

CIFTE (cf. ci-dessus)

Programme d'Études en Allemagne (P.E.A. ; en L2 ou M1 organisé par le DAAD à l'Université de Göttingen du 1er septembre 2016 au 31 janvier 2017. Inscription en avril 2016 au DAAD (Office allemand d'échanges universitaires), à l'attention de Mme Catherine EUDINE 8, rue du Parc Royal, 75003 Paris. Internet : http://paris.daad.de/formation_d_experts_francoallemands_programme_d_etudes_en_al.html

Étudiants inscrits en L2 ou L3

ERASMUS vous offre des possibilités d'études dans les universités de Freiburg, Hannover, Jena, Leipzig, Marburg et Greifswald/Rostock. Les étudiants en séjour Erasmus ne remplissent pas de fiche pédagogique, mais fournissent le "learning agreement" de leur université d'accueil. Pour tout ce qui concerne Erasmus, s'adresser à M. Felipe APARICIO, Assesseur de la Doyenne aux Relations Internationales, FLSH. Une réunion d'information est proposée en fin d'année civile. Les inscriptions s'effectuent début 2016. **Pensez à vous renseigner à temps et à déposer votre demande auprès du directeur de l'IEA pour validation au moins dix jours avant le délai de remise du dossier à monsieur Aparicio.**

Nous vous engageons fortement à profiter de cette formidable occasion d'effectuer un séjour de deux semestres en Allemagne !

Pour trouver les universités partenaires de la FLSH, vous devez aller sur le site "UHA-INTERNATIONAL", cliquer sur "Partir à l'étranger" puis sur „mobilité d'études Erasmus" et aller sur le lien FLSH avec la liste des destinations possibles par composante (en bleu). Pour l'Allemand, vous devez choisir une ville du domaine „Lettres“.

Pour les étudiants se destinant à la carrière *professeur des écoles*, un séjour d'études à la PH-Freiburg est possible en L2.

Étudiants inscrits en L3

Le PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ASSISTANTS DE LANGUE géré par le CIEP vous offre la possibilité de partir en tant qu'assistant de langue en ALLEMAGNE ou en AUTRICHE pour une période de 8 mois (d'octobre à mai) ou en SUISSE pour une période soit de 9 mois (du 1^{er} septembre au 30 juin) soit de 11 mois (du 15 août au 15 juillet).

Le travail de l'assistant consiste à seconder un enseignant dans un établissement scolaire (*Grundschule* et/ ou *Gymnasium*), à entraîner les élèves à l'expression orale et à les initier à la civilisation et à la culture françaises.

L'assistant effectue 12 à 13 heures d'enseignement hebdomadaires, sa rémunération varie selon le pays d'accueil.

Vous devez avoir 20 à 30 ans, être titulaire au minimum d'une 2^e année de parcours Licence (L2) et avoir une connaissance de l'allemand niveau B1 au minimum.

La campagne de recrutement 2021 ouvrira **courant octobre**. Vous aurez plusieurs mois pour constituer votre dossier de candidature (en principe jusqu'au 21 février 2021 – à vérifier !).

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez consulter le site du CIEP <http://www.ciep.fr> rubrique "Programmes de mobilité" / "assistants français" et vous adresser à Catherine FOUQUET, responsable des candidatures auprès de CIEP.

Lien internet Partir à l'étranger : <https://e-services.uha.fr/fr/formation/international.html>

Le Cercle d'Allemand / Treffpunkt

Le Cercle d'Allemand "Treffpunkt" organise des activités et des excursions à Mulhouse et aux alentours, ainsi que des séjours culturels dans les pays germanophones.

Pour recevoir les informations sur nos activités et vous tenir au courant des événements à venir, il vous suffit de faire une demande d'inscription sur notre groupe Facebook (<https://www.facebook.com/groups/IEATreffpunkt/>), ou bien de contacter les membres du bureau à l'adresse suivante : treffpunkt.flsh@uha.fr

Membres du bureau :

Présidente : Catherine Fouquet

Vice-présidente : Adeline Buffet

Trésorière : Marion Auer

Réglementation générale concernant les stages

Licence/Master
Tout stage

Modalités de Contrôle des Connaissances
A partir de septembre 2015

« UFR » Toute composante

Modalités alternatives d'évaluation du stage (cf. article L124-15 du code de l'éducation)¹

Code UE	Intitulé précis de l'UE	Type de contrôle Session 1 et 2	Coeff.	ECTS/UE	COURS	TD
UE	<p style="text-align: center;"><i>UE Stage</i> <i>UE libre stage</i> <i>Matière libre : stage optionnel</i></p>	<p><i>En cas d'interruption du stage (voir ci-dessous), une validation alternative est possible par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Report de tout ou partie de la fin de la période de stage, en accord avec l'organisme d'accueil, sur l'année universitaire en cours.</i> - <i>Rapport de substitution ou rédaction d'un mémoire</i> - <i>Epreuve écrite et/ou orale de substitution</i> 	<i>se reporter aux MCC concernées</i>	<i>Se reporter aux MCC concernées</i>		

¹ Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel ou son stage pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption ou, en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil, l'autorité académique ou l'établissement d'enseignement supérieur valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus, ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation. En cas d'accord des parties à la convention, un report de la fin de la période de formation en milieu professionnel ou du stage, en tout ou partie, est également possible.

Études et handicap

Réussir ses études en situation de handicap c'est possible ! Pour bénéficier des aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études et de vos examens, rendez-vous à la Mission Handicap dès la rentrée. La chargée d'accueil mettra en place avec vous les aides humaines et techniques dont vous avez besoin, en lien avec le service de médecine de l'université.

Qui est concerné ?

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales ...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions

Contact : Mission Handicap, Maison de l'Étudiant,
1 rue Alfred Werner, 68093 Mulhouse cedex
Tel. 03 89 33 62 17 - courriel : accueilhandicap@uha.fr